

# VERMISSSELLE

ALIMENT COMPLEMENTAIRE  
POUR BOVINS OVINS ET CAPRINS



sanicoopa

## ESPECES



## PRESENTATION

Granulé

## Conditionnement

Seau de 10 kg



Produit certifié  
FCA-OVOCOM

MAJ : 11/2022

## PROPRIETE :

VERMISSSELLE se distribue en complément de la ration pour un bon équilibre de l'écosystème interne des ruminants.

*peut-être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (UE) n°2018/848.*

Certifié par ECOCERT France FR-BIO-01

Ingrédients d'origine agricole: 90,3 % dont : Ingrédients issus de l'AB: 67 % ; Ingrédients provenant de la conversion vers l'AB: 0 % ; Ingrédients ne provenant ni de l'AB ni de conversion vers l'AB: 33%.

## COMPOSITION :

Maïs issu de l'agriculture biologique, fenugrec, absinthe issue de l'agriculture biologique, fougère mâle, mélasse de canne issue de l'agriculture biologique, courge issue de l'agriculture biologique, semen contra, fenouil, thym, tanaïsie, anis, girofle, huile de colza issue de l'agriculture biologique.

## CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Cendres brutes 4,95 %, Protéines brutes 14,2 %, Cellulose 17,5 %, Matières grasses 8,9 %, Sodium 0 %, Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique 3,54% .

## ADDITIFS AU KG :

**Additif sensoriel :** Mélange de substances aromatiques

**Liants et anti-agglomérants :** 1m558i Bentonite 60 000 mg

## MODE D'EMPLOI

VERMISSSELLE s'utilise principalement à la rentrée à l'étable et en début de période estivale.

**Jeunes bovins :** 40 g par jour par animal pendant 6 à 10 jours.

**Bovins adultes :** 50 g par jour par animal pendant 6 à 10 jours.

**Ovins caprins :** 15 g par jour par animal pendant 6 à 10 jours.

A renouveler trois semaines plus tard si nécessaire.

## CONSERVATION

Fabriqué 24 mois avant la date de durabilité minimale indiquée.